

Ici la question de la dualité des langues se pose pour nous dans des conditions particulièrement douloureuses. En vertu des considérations historiques développées plus haut, nous tenons pour absolument incontestable que partout où existent en ce pays des groupes importants de Canadiens français, leurs droits quant à l'usage public de leur langue doivent être reconnus. Or voici que dans une région d'Ontario, où nos compatriotes se comptent par milliers, où ils sont une forte majorité dans un grand nombre de paroisses, où leur influence est assez considérable pour leur avoir obtenu d'être représentés par un des leurs à la Législature et au Ministère, on travaille à faire disparaître le français de leurs écoles ! Et cet assaut ne leur est pas livré par le pouvoir politique, mais par un pouvoir beaucoup plus auguste à leurs yeux, au sein même de la famille religieuse, dont ils sont les fils dévoués. Des patriotes et des catholiques pourraient-ils être soumis à une plus cruelle épreuve ?

Laissons de côté la question individuelle, et allons au fond du conflit. Il y a au Canada comme aux Etats-Unis toute une école de catholiques de langue anglaise dont l'idée fixe est que, dans les pays où domine l'élément anglo-saxon, le catholicisme doit être coûte que coûte anglo-saxon. Peu important les diversités ethniques, les mentalités différentes, les légitimes préférences nationales. Il faut fusionner, unifier, assimiler, établir le règne exclusif de l'anglais à l'église et à l'école. Eh bien, quels que soient les tenants de cette thèse qui ne se formule pas toujours aussi hardiment, mais qui se dénonce souvent par de sourdes manœuvres, nous nous insurgons de toutes nos énergies contre une telle conception et une telle tendance. Nous affirmons qu'elles sont contraires à la justice, au droit naturel, à l'intérêt public, et que dans notre pays, elles sont à la fois anticanadiennes et anticatholiques. Anticanadiennes, parce qu'elles prétendent donner un démenti à notre histoire, qu'elles attaquent une possession d'état garantie par nos lois, qu'elles contiennent un ferment de discorde et de luttes fratricides. Anticatholiques, parce qu'elles compromettent la discipline, créent un réel péril pour la foi, et méconnaissent, par leur tyrannique exclusivisme, l'esprit de notre Sainte Mère l'Eglise, qui toujours a su se faire toute à tous et parler toutes les langues afin d'être entendue de tous ses enfants.

La vraie thèse, la thèse juste et conforme à la tradition chrétienne, c'est que nulle part on ne doit demander à des catholiques de renoncer à leur langue et de renier leur race pour demeurer catholiques. Leur poser cet odieux dilemme, ce serait un crime digne de toutes les réprobations.

La nationalité canadienne-française a traversé de durs orages, résisté à de rudes assauts, et triomphé de redoutables épreuves. Après